

Intempéries

Routes bloquées et villages isolés

● La route inondée par l'Oued Soummam



Ph/M. Zalouk

Page 2

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Onzième année - N° 3818 - Dimanche 13 mars 2016 - Prix : 10 DA

Commerce

Hausse des prix de détail des produits alimentaires de base

Page 24

Tahar Hadjar :

La prochaine rentrée à Béjaïa sera «sereine et apaisée»

Page 4

Un pacte de non-agression pour conjurer le pire

Par Mohamed Habili

Les choses étant ce qu'elles sont en Syrie, on ne peut espérer meilleure entrée en matière pour le nouveau round des négociations de Genève entre parties concernées, annoncé par Steffan Di Mistura pour demain lundi, que le respect observé dans l'ensemble à l'égard de ce qu'il est convenu d'appeler l'arrêt des hostilités, mais qui cependant n'est pas un cessez-le-feu au sens ordinaire du mot. En effet, si les principaux protagonistes du conflit, le pouvoir syrien d'une part, les groupes rebelles de l'autre, acceptent de se figer sur leurs lignes respectives, et de ne rien tenter jusqu'à nouvel ordre les uns contre les autres, mais de réserver leurs attaques aux seuls groupes terroristes, on est en droit de penser qu'à tout le moins ils sont désireux de donner sa chance à la solution négociée après s'être fait une guerre à outrance pendant près de cinq années. Pourtant on a beaucoup de peine à croire que le processus de Genève soit bien parti cette fois-ci pour sinon aboutir du moins réaliser un progrès décisif, de façon à ce que les hostilités, même si elles devaient reprendre, ne puissent jamais retrouver leur première intensité. C'est que le cessez-le-feu actuel tient moins à la volonté des parties syriennes qu'à celle du premier des trois niveaux de ce conflit mondial dans un seul pays, celui qui comprend les Etats-Unis et la Russie, qui jusque-là se sont entendus pour empêcher qu'il y ait débordement sur l'un ou l'autre pays de la région.

Suite en page 3

Nouvelle saisie d'armes aux frontières

L'ANP intensifie la lutte contre le terrorisme



Ph/D. R.

L'Armée nationale populaire (ANP) mène une lutte sans merci contre les groupes terroristes en activité à travers plusieurs régions du pays. L'ANP a réussi à mettre en échec, jeudi passé, une nouvelle tentative d'introduction d'armes et de munitions le long des frontières. Page 3

Accession à l'OMC

Les Etats-Unis réitèrent leur engagement à soutenir l'Algérie

Page 5



Septième édition d'Alhane wa Chabab

Cylia Ould Mohand lauréate

Page 13

Intempéries

Routes bloquées et villages isolés

■ Les intempéries sont de retour avec des conséquences désagréables. Le mauvais temps qui sévit n'a pas été sans occasionner des dégâts ainsi que la fermeture à la circulation de plusieurs axes routiers.

Par Meriem Benchaouia

Un temps très agité et hivernal concerne plusieurs régions du pays. Froid, pluies torrentielles, violents orages, neige abondante dès la moyenne montagne et tempête en mer rythment l'actualité météo depuis quelques jours. Les intempéries sont de retour avec des conséquences désagréables. Le mauvais temps qui sévit n'a pas été sans occasionner des dégâts ainsi que la fermeture à la circulation de plusieurs axes routiers. En effet, ces mauvaises conditions météo ont isolé plusieurs localités et de nombreux citoyens se sont retrouvés emprisonnés dans leurs véhicules. Ce n'est pas la première fois que des localités entières se retrouvent complètement coupées du monde. Les autorités locales ne sont pas équipées, notamment en engins chasse-neige pour faire face promptement à ce genre de situations pourtant récurrentes à

chaque hiver. Plusieurs axes routiers sont bloqués suite à l'amoncellement de neige dans trois wilayas du centre et l'est du pays, selon un point de situation établi hier par les services de la Gendarmerie nationale. La neige a fermé plusieurs routes dans la wilaya de Tizi-Ouzou, dont la RN 33 la reliant à Bouira, à hauteur du village Asoul, dans la commune d'Ait Boumahdi, la RN 30 reliant ces wilayas au Col de Tizi N'koulène, commune de Boudrarène ainsi que la RN 15 les reliant au Col de Tirourda, commune d'Iferhounène. La RN 71, reliant Ain El Hammam à Ait Yahia, à hauteur du village Koukou, commune d'Ait Yahia et le chemin de wilaya (CW) 09, reliant Illoula-Oumalou à Challata (Bejaia), à hauteur du village Abou Ghrass sont également bloquées à la circulation routière. Dans la même wilaya, le CW 10 reliant les villages de Boussahl et Igouf, dans la circonscription d'Ait Yahia, le CW 150 reliant Ait Yahia à Souamaa, à hauteur du village Boussahl et le CW 253



reliant la RN 15 à la localité d'Illilten, au Col de Chelata, demeurent inaccessibles. La même situation est enregistrée au niveau de la RN 12, reliant Tizi-Ouzou à Béjaïa, à hauteur des villages Houra et Chéréa,

commune de Bouzeguène. A Bouira, la RN 33 la reliant à Tizi-Ouzou se trouve fermée du PK 30 au 36 sur une distance de six km, dans la circonscription d'El Asnam, ainsi que la RN 30 les reliant aussi au PK 76, commune

de Saharidj. La RN 15, reliant les deux wilayas, au lieudit Col de Tirourda, Ain Zabda, commune de Chorfa est également coupée, ajoute la même source. A Béjaïa également, la RN 26 A la reliant à Tizi-Ouzou est coupée au PK 18+20, commune de Chellata, ainsi que la RN 75 la reliant à Sétif, au PK 18+20 sur une distance de 35 km, dans la circonscription de Barbacha. Le CW 159, reliant la RN 26 A au village El Ma ne peut être emprunté sur une distance de deux km, ainsi que la RN 15 reliant Tizi-Ouzou à Béjaïa, à hauteur du village Ain Zebda, sur une distance de 5 km, dans la circonscription de Béni Mellikeche. Suite à ces intempéries, la Gendarmerie nationale a déployé un dispositif sur l'ensemble des axes routiers bloqués à la circulation afin de porter aide et assistance aux citoyens, selon la même source qui souligne que les travaux d'ouverture des routes entamés par les autorités administratives locales se poursuivent.

M. B.

Tizi Ouzou/Alors que le niveau du barrage de Taksebt est remonté de 5%

Des dégâts et des désagréments provoqués par la pluie et la neige

Le cumul des pluies qui se sont abattues de jeudi à hier matin a atteint 90 millimètres dans la wilaya de Tizi Ouzou, selon les services locaux de Météo Algérie. Un tel cumul est supérieur à la pluviométrie moyenne qu'enregistre la région durant les saisons hivernales. L'épaisseur de la neige a atteint plus de 25 cm sur des hauteurs situées à plus de 900m voire plus dans certaines localités, notamment au niveau des cols de Chellata et Tirourda. Les fortes chutes ont également contribué à la montée du niveau de remplissage du barrage de Taksebt avec un apport de plus de 5% durant les journées de jeudi et vendredi. Cette importante infra-



Ph/M. Zaloukji, A.

structure hydraulique d'une capacité totale de plus de 180 millions de m³ a connu une baisse sensible jusqu'à atteindre les 45% au milieu de la semaine écoulée. Mais les dernières précipitations ont fait que le taux de

remplissage soit remonté jusqu'à plus de 50% jusqu'à hier matin, selon un état établi par les services de la direction locale des ressources en eau. Les intempéries ont également causé des dégâts et des désa-

gréments aux habitants de la wilaya de Tizi Ouzou. Il a été enregistré la rupture de deux conduites d'alimentation en eau potable des régions de Ouadhias, Makouda, Tigzirt, Mizrana et Iflissen. Ainsi, les populations des Ouadhias sont été privées d'eau potable depuis quatre jours suite à un glissement qui a emporté la conduite d'amenée d'eau depuis le barrage Koudiat Asserdoune (Bouira). Les services de l'Algérienne des eaux de Tizi Ouzou n'ont pas pu procéder à la réparation en raison des intempéries avant de se rabattre sur la chaîne d'AEP de Takhoukht et du citernage pour alimenter ces régions. La crue de l'Oued Sébaou a provoqué la

rupture de la chaîne Mizrana, Tigzirt et Iflissen (MTI), laissant les populations de ces localités du nord de la wilaya de Tizi Ouzou sans eau. Les travaux de reprise de la MTI ne pourront être effectués avant la décrue, selon l'Algérienne des eaux de Tizi Ouzou. Des infiltrations d'eau dans des maisons et des blocages de nombreux tronçons routiers par la neige sur des régions situées à des altitudes de moins de 900 m ont été enregistrés durant les deux derniers jours. Fort heureusement que ces intempéries sont survenues durant le week-end, et la majorité des habitants n'étaient pas contraints d'effectuer des déplacements.

Hamid Messir

Le trafic routier paralysé entre El-Kseur et Béjaïa

La route inondée par l'Oued Soummam

Les intempéries qui ont affecté ces dernières 48 heures la wilaya de Béjaïa ont mis en alerte maximale les différents acteurs, à savoir les services de la Protection civile, la direction des travaux publics et les APC. Mais, le plus spectaculaire des incidents causés par les caprices de la nature c'est l'inondation totale des deux sens de la RN 12, notamment l'axe routier situé entre El-Kseur et Oued Ghir (plus précisément entre Taourirt Larbaâ et la prison de Oued Ghir) suite à la remontée des eaux de Oued Soummam. Les automobilistes étaient contraints de faire le détour par la RN 75, via Amizour et Tala Hamza. Une situation identique est signalée sur la RN 09 où l'Oued Agarioune a débordé aussi par endroits et des éboulements ont été enregistrés

sur le CW 17 reliant Darguina à Tamridjt. La RN 09 a été coupée dans un sens à Aboudaou, près de la caserne du génie militaire. Aussi, un glissement de terrain a été signalé au niveau du lycée d'Ait Smaïl avant-hier à 12h30. Un mur de la cantine scolaire et les toilettes de l'établissement ont cédé, selon une source locale. La circulation sur la RN 12 était paralysée hier suite aux chutes de neige en hauteur, au niveau d'Adekar. Pour sa part, la direction de la Protection civile de wilaya a enregistré 153 interventions en 48 heures. Selon un communiqué de presse, 83 autres opérations diverses ont été enregistrées dont plusieurs opérations d'épuisement des eaux pluviales à travers des localités de la wilaya, causées par des infiltrations, des glissements de

terrain, avec risque d'effondrement de 2 bâtisses au lieu-dit «Houma Ouvazine» à Béjaïa, effondrement d'un mur de soutènement à Ouzellaguen, et de la toiture d'une cuisine au quartier Séghir à Béjaïa. La circulation automobile était difficile suite à la stagnation des eaux au lieu-dit Mellala à Oued-Ghir. Les pompiers de Béjaïa ont signalé aussi les coupures de la RN-12 sur les deux sens uniques El-Kseur à cause du débordement de l'Oued Soummam, la RN-09 est partiellement coupée suite à la stagnation des eaux pluviales à Aboudaou, enneigement de plusieurs routes dont le CW-6 reliant la commune d'Ait Smaïl à Bouandas (Sétif), la RN-26 au niveau du Col de Chellata reliant Akbou à Tizi-Ouzou, la RN-75 au niveau de Kendira vers Bouandas (Sétif), le

CW-23 reliant la commune de Tamokra à B.B.A, la RN-106 reliant la commune d'Ighil-Ali à B.B.A. Les agents de la Protection civile sont intervenus aussi et secouru 43 malades et 7 blessés évacués vers les différents centres de soins, dont 2 décès, une femme blessée âgée de 41 ans et son enfant en état de choc, évacuation vers l'hôpital d'Amizour d'un homme âgé de 72 ans, trouvé mort, à Amaâradh à Barbacha à l'intérieur de son garage, l'évacuation vers la morgue de l'hôpital d'Akbou d'une femme âgée de 81 ans, trouvée décédée aussi à Arafou. Pas moins de 6 accidents de la circulation et des dégâts matériels ont été enregistrés. Il a été enregistré 8 blessés et 1 décès suite à une collision entre deux voitures, deux polytraumatisés et

deux blessés âgés de 39 et 36 ans, au niveau du CW-6 à hauteur Tala Ayad (Taskariout). En outre, «4 incendies ont été recensés : un feu dans une Nissan en stationnement près de la cité Somacob (EDIMCO) à Béjaïa, complètement détruite, un autre dans une maison vétuste non habitée ayant causé des dégâts matériels, à la rue Benmahmoud à El-Kseur, évacuation d'une femme enceinte à Oued-Ghir vers la maternité Targa Ouzemmour de Béjaïa», souligne la direction de la Protection civile de Béjaïa. A noter qu'un nouveau BMS a été lancé et valide jusqu'à aujourd'hui 12h00. Il annonce des cumuls de pluies qui atteindront localement les 40 mm.

Hocine Cherfa

Nouvelle saisie d'armes aux frontières

L'ANP intensifie la lutte contre le terrorisme

■ L'Armée nationale populaire (ANP) mène une lutte sans merci contre les groupes terroristes en activité à travers plusieurs régions du pays. L'ANP a réussi à mettre en échec, jeudi passé, une nouvelle tentative d'introduction d'armes et de munitions le long des frontières.

Par Louiza Ait Ramdane

Un nouveau bilan de l'opération menée par ce corps de sécurité, jeudi passé à Guemar (El Oued), fait état de la récupération d'un fusil mitrailleur FMPK, 17 charges propulsives pour RPG-7 et un chargeur de munitions pour pistolet mitrailleur de type kalachnikov. «A In Amenas, un fusil de chasse et une quantité de munition ont été saisis», relève le MDN. Jeudi soir, trois dangereux terroristes ont été éliminés et une importante quantité d'armes et de munitions a été récupérée, à Guemar, dans la wilaya d'El Oued, par un détachement combiné de l'Armée nationale populaire (ANP), selon le ministère de la Défense nationale (MDN). «Grâce à la permanente vigilance, un détachement combiné de l'ANP a neutralisé, à 21h00 à Guemar, wilaya d'El Oued (4^e Région militaire), trois dangereux terroristes», note la même source, précisant qu'il s'agit de «A. Kamel, dit Abderahmane, qui a rallié en 1994 les groupes terroristes au sud-est du pays, C. Thamer dit Abbas et A. Abdelhak». «Cette opération de qualité a permis de récupérer six systèmes de missiles antiaériens «stinger», vingt pistolets mitrailleurs de type kalachnikov, trois lance-roquettes RPG-7, deux fusils mitrailleurs RPK, deux fusils à lunettes, deux pistolets automatiques, seize roquettes pour RPG-7, quatre grenades, deux ceintures explosives, 383 balles de différents calibres, 97 chargeurs de munitions, un véhicule tout-terrain, deux paires de jumelles, deux appareils GPS, des téléphones portables et d'autres objets», ajoute le communiqué. Ces deux nouvelles opérations de l'armée rensei-



gnent sur les efforts fournis sur le terrain, notamment face à la multiplication des menaces terroristes aux frontières. Face à la situation qui prévaut dans les pays voisins, l'ANP a mobilisé d'énormes moyens matériels et des milliers d'hommes pour rendre étanches ses frontières qu'elle partage avec ces pays. L'armée a procédé à plusieurs opérations relatives à l'introduction de grandes quantités d'armes sur le territoire du pays. La mise en échec des tentatives criminelles d'introduction d'une importante quantité d'armements et de munitions confirme pour la énième fois la vigilance et la détermination des éléments des forces armées à faire face et déjouer toutes tentatives abjectes, et à la protection des frontières dans toutes les circonstances et à travers tout le territoire national. Sur le même volet, l'ampleur de la contrebande représente elle aussi une des préoccupations de l'Etat et de l'armée. Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée,

les gardes-frontières ont arrêté, à Tlemcen (2^e Région militaire), jeudi passé, un narcotrafiquant de nationalité marocaine et saisi 1 063,5 kilogrammes de kif traité, indique la même source, ajoutant qu'«une autre quantité de 34,5 kilogrammes a été saisie à Jijel» (5^e Région militaire). «A Tamanrasset, Bordj Badji Mokhar et In Guezam (6^e Région militaire), quatre contrebandiers de différentes nationalités ont été appréhendés, tandis que deux véhicules tout-terrain, cinq détecteurs de métaux et 1,965 tonne de denrées alimentaires ont été saisis», selon le communiqué du MDN. Jeudi soir, plus de seize quintaux de kif traité ont été saisis et 15 immigrants clandestins de nationalité marocaine ont été arrêtés par les forces de l'Armée nationale populaire (ANP) lors d'opérations menées dans différentes régions du pays. A Naâma et Tlemcen (2^e Région militaire), «quinze immigrants clandestins de nationalité marocaine ont été arrêtés et 625 kilogrammes de kif traité, 1 320

litres de carburant, un camion et deux véhicules touristiques ont été saisis». A Tamanrasset et Bordj Badji Mokhtar (6^e Région militaire), «onze contrebandiers de différentes nationalités africaines ont été appréhendés, tandis qu'un véhicule tout-terrain, une moto, 31 détecteurs de métaux, 7 groupes électrogènes, 6 marteaux piqueurs et 3 000 litres de carburants ont été saisis». D'autre part, «des tentatives de contrebande de 25 966 litres de carburants ont été déjouées à Souk-Ahras, Tébessa et El Tarf (5^e Région militaire)», tandis qu'à El Oued (4^e Région militaire), «un camion semi-remorque chargé de 11 500 unités de différentes boissons a été saisi», ajoute la même source.

Le trafic de carburant, des denrées alimentaires, de la drogue et des armes, sont autant de produits qui circulent entre les frontières des pays de la région, qu'ils représentent une menace et une source d'inquiétude pour la sécurité de l'Algérie.
L. A. R.

LA QUESTION DU JOUR

Un pacte de non-agression pour conjurer le pire

suite de la page Une

Tout débordement, en effet, pourrait avoir pour effet de modifier la nature de ce conflit, qui de guerre par procuration se transformerait alors en guerre directe entre les deux puissances de la région, l'Iran et l'Arabie saoudite, qui en constituent le deuxième niveau. Ce qui revient à dire que s'il y avait moyen de faire en sorte que le conflit ne puisse jamais franchir les limites de la Syrie, ou s'il y avait la certitude que jamais il ne cesserait de s'appeler la crise syrienne, les deux superpuissances ne seraient probablement pas si inquiètes de se laisser entraîner dans une guerre l'une avec l'autre, car cette éventualité s'en trouverait définitivement exclue. Elles ont réussi en œuvrant en bonne intelligence à faire arrêter les opérations militaires, du moins celles visant à s'assurer un avantage de quelque importance sur le terrain, non parce qu'elles professent une même opinion sur ce que doit être une solution politique, mais parce qu'elles craignent par-dessus tout que les choses en viennent à leur échapper complètement, et du même coup à se faire la guerre. Mais ce qu'en revanche elles ne peuvent pas, c'est agir sur le deuxième niveau de la crise, celui dans lequel se font face l'Iran chiite et l'Arabie saoudite sunnite, chacun d'entre eux étant au centre d'une coalition régionale, en vue de les amener à reconsidérer leur relation, à signer non pas la paix puisqu'ils ne sont pas en guerre, mais un pacte de non-agression inconditionnel, ainsi conçu qu'il puisse tenir en toutes circonstances, quand bien même le feu ferait rage dans leur environnement commun immédiat. Si l'Iran et l'Arabie saoudite peuvent tout l'un contre l'autre, sauf entrer dans une guerre directe, qui le cas échéant ne manquerait pas de s'étendre à toute la région du Golfe et du Moyen-Orient, avec le risque qu'elle entraîne dans son sillage les plus grandes puissances mondiales, alors le monde sera assuré que quoi qu'il arrive la guerre en Syrie y restera enfermée, comme entre des murailles infranchissables, devrait-elle reprendre de plus belle dans les jours qui viennent. A première vue, l'accord non écrit des Etats-Unis et de la Russie en vertu duquel ils recourent à la concertation chaque fois que justement ils sont à deux doigts de s'envoyer des obus, est également à la portée de l'Arabie saoudite et de l'Iran.

M. H.

Pour préserver la sécurité et la stabilité

Le MPA appelle à un «consensus national»

Le secrétaire général du Mouvement populaire algérien (MPA), Amara Benyounés a appelé samedi à Alger à un «consensus national» pour préserver la sécurité et la stabilité de l'Algérie. Dans une allocution à l'ouverture de la 9^{ème} session ordinaire du Conseil national du mouvement, M. Benyounés a estimé que la situation actuelle «dangereuse» exigeait des partis politiques, «toutes tendances confondues», à réaliser un «consensus national» pour la préservation de la sécurité et de la stabilité nationales. Il a exhorté les formations politiques à «prendre conscience de la gravité des dangers sécuritaires qui menacent les frontières algériennes» en raison de la détérioration de la situation sécuritaire dans les pays voisins comme la Libye, la Tunisie et le Mali. Le SG du MPA a également appelé l'opposition à «saisir les rendez-vous électoraux pour réali-

ser leurs ambitions politiques» affirmant que son mouvement rejette certaines revendications portées par ces partis en particulier concernant la «transition et l'organisation d'élections présidentielles anticipées». Pour lui, ces revendications sont un «appel franc à l'intervention de l'armée dans les Affaires politiques ou à un coup d'Etat», ce qui constitue, a-t-il estimé, «une violation des principes de la démocratie». Concernant la situation économique, M. Benyounés a salué les réformes engagées par les autorités publiques soulignant que son parti attendait de voir le contenu du modèle économique que le Premier ministre, Abdelmalek Sellal envisage de présenter début avril. Il a en outre insisté sur la nécessité de trouver des solutions aux problèmes relatifs au foncier industriel qui constitue «une véritable entrave» au développement de l'investissement



national et étranger. Par ailleurs, M. Benyounés a donné des orientations sur la nécessité de préparer les prochaines échéances locales et législatives à travers l'élargissement de la base populaire du parti et l'organisation de meetings populaires.
Faten D.

Partis

Le congrès extraordinaire du RND en mai «ouvrira la voie aux jeunes»

LE CONGRÈS extraordinaire du Rassemblement national démocratique (RND), prévu en mai prochain à Alger, constituera une «étape décisive» qui ouvrira aux jeunes la voie aux commandes, a indiqué samedi à Sétif, Moundir Bouden, membre du secrétariat national de ce parti.

Présidant une conférence régionale de la jeunesse du parti, issus des wilayas de l'Est du pays, M. Bouden a souligné que le prochain congrès extraordinaire «consolidera la place de la jeunesse et lui ouvrira la voie à de grandes responsabilités dans les rangs du RND».

Au cours de ce regroupement régional organisé sous le thème «La consolidation, par la révision de la Constitution, des droits de l'homme et des libertés publiques», il a estimé que le fait de «parler, aujourd'hui, de la Constitution, conduit à évoquer les importants acquis qu'elle apporte, comme l'officialisation de tamazight et la consécration de la commission nationale consultative de promotion et de protection des droits de l'Homme (CNCPPDH)».

M. Bouden, appelant les jeunes algériens et les étudiants à «retrouver les manches pour contribuer à diversifier l'économie nationale pour sortir de la dépendance aux hydrocarbures», a souligné que la nouvelle Constitution «consolide la démocratie et renforce la dimension sociale de l'Etat».

Il a, par ailleurs, affirmé que le RND était «dans les faits, le premier parti politique en Algérie, de par le rôle de ses militants et leur présence sur le terrain pour sensibiliser sur l'importance de la révision constitutionnelle».

Le membre du secrétariat national du RND s'est attardé, d'autre part, sur la sécurité de l'Algérie pour affirmer qu'il s'agit, aujourd'hui, de la «première priorité» au regard des dangers qui menacent le pays, notamment à ses frontières. Rendant, dans ce contexte, un hommage appuyé à l'Armée nationale populaire (ANP), M. Bouden a rappelé la récente opération d'un détachement combiné qui a réussi à neutraliser, à Guemar (El Oued), trois dangereux terroristes, dont un «émir».

Une opération de qualité qui a permis la récupération d'un important lot d'armement, dont des systèmes de missiles antiaériens.

Une action d'éclat qui a eu pour théâtre Guemar, «là même où fut perpétrée la première attaque terroriste (en 1991)», a relevé l'intervenant avant de souligner que «la sécurité de la patrie est l'affaire de tous les enfants de l'Algérie, jeunes et moins jeunes, hommes et femmes».

Adel B.

Tahar Hadjar :

La prochaine rentrée à Béjaïa sera «sereine et apaisée»

■ «La prochaine rentrée universitaire à Béjaïa s'effectuera dans des conditions sereines et apaisées», a rassuré ce vendredi à Béjaïa, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Tahar Hadjar, conforté dans sa vision des choses par l'offre nouvelle à cette échéance de quelque 10 000 places pédagogiques et 6 000 lits ainsi qu'un chapelet d'autres structures, dédiées à la pédagogie et à la recherche scientifique.

Par Ghani Y.

Le ministre, qui a procédé à l'inauguration solennelle du nouveau Campus d'Amizour – à 20 km au sud du chef-lieu de la wilaya – d'une capacité de 4 000 places extensibles, s'est dit réjoui de la qualité de ce nouvel établissement achevé depuis septembre dernier mais non encore mis en service, dont les espaces, (près de 06 hectares), l'agencement des structures, les fonctionnalités et la conception architecturale se distinguent des autres constructions en cours dans le pays.

«C'est un joyau qui n'a pas son équivalent dans le pays. Il n'a rien à envier à ce qui se réalise dans les plus grandes universités du monde», s'est-il réjoui, mettant en relief les conditions qui s'y offrent pour permettre aux étudiants et enseignants de vaquer à leur activité. Sa singularité, par delà ses conditions pédagogiques optimales, notamment l'ouverture d'un auditorium de



1 000 places (unique en Algérie), assorti de 12 amphithéâtres, d'une capacité variant entre 200 et 300 places, réside dans sa dotation d'une bibliothèque de 120 bureaux personnalisés et dédiés exclusivement aux enseignants. L'établissement regroupe également un siège de rectorat, bâti sur huit étages, 03 laboratoires de recherches, un res-

taurant, une cafétéria et d'autres structures d'accompagnement et de loisirs. Le ministre s'est également félicité de la mise en service, en septembre prochain, d'un autre Campus de 6 000 places en construction, à El-Kseur, à 20 km à l'ouest de Béjaïa. Bien qu'a 70 % d'avancement des travaux, l'infrastructure offre déjà les mêmes attraits,

assortie de plus d'un programme de 70 logements haut de gamme destinés aux enseignants. M. Hadjar, qui a marqué des haltes dans chacun des projets s'est dit non seulement charmé mais conforté dans sa conviction de voir la rentrée, et par ricochet l'année universitaire, se dérouler dans les meilleures conditions.

Seul bémol au tableau, l'affectation de ces deux infrastructures, non encore tranchées, et qui ne semblent pas susciter d'enthousiasme auprès des enseignants.

Initialement prédestinées respectivement aux sciences juridiques (Amizour) et sciences économiques (El-Kseur), puis proposées à la faculté de mathématiques, leur occupation a du mal à accrocher. Si bien qu'une concertation est prévue avant la fin du mois avec l'ensemble des composantes de l'université pour décider d'une affectation consensuelle, selon le recteur Boualem Saidani.

G. Y./APS

Pour rationaliser les dépenses publiques

Les cahiers des charges des projets routiers «doivent répondre aux nouvelles mesures»

Le ministre des Travaux publics, Abdelkader Ouali, a affirmé vendredi à Tamanrasset la nécessité d'appliquer les nouvelles mesures inhérentes à l'élaboration des cahiers des charges des projets routiers pour rationaliser les dépenses et la gestion des deniers publics.

Lors d'une rencontre avec les cadres du secteur au siège de la wilaya de Tamanrasset, le ministre a appelé à l'application rigoureuse de ces nouvelles mesures dans la réalisation des projets routiers, préconisant d'assurer des équipements et matériaux de qualité par les sociétés de réalisation.

Ces mesures concernent les entreprises publiques, privées, voire étrangères et visent à améliorer la gestion des dépenses publiques, notamment en cette conjoncture.

«Le lancement des travaux de réalisation se fera à l'avenir après finalisation complète de l'étude de projet», a déclaré le ministre.

Pour améliorer la performance de l'entrepreneuriat local dans le secteur des travaux publics, le ministre a annoncé la tenue d'une rencontre à Tamanrasset ou Adrar, encadrée par des experts du ministère sur le transfert des connaissances et des nouvelles techniques utili-

sées dans le domaine des travaux publics. Il a, par ailleurs, souligné l'importance d'accompagner les jeunes entrepreneurs et de leur accorder la chance de contribuer à la réalisation des projets de travaux publics.

Nouvelles techniques adoptées pour protéger les routes de l'ensablement

De nouvelles techniques viennent d'être adoptées pour prévenir l'ensablement des routes dans les régions du Sud, a affirmé vendredi à Tamanrasset le ministre des Travaux publics, Abdelkader Ouali.

Ces techniques, qui ont été déjà mises en application dans la wilaya d'Adrar, permettent, à travers des barrières naturelles (monticules de terre), de protéger les axes routiers dans le Sud de l'ensablement, et ainsi de les sécuriser et réduire les accidents de la circulation, a indiqué le ministre lors de l'inspection du projet de route reliant sur 36 km Tamanrasset à la localité de Tagmart.

L'opération est menée sur la base d'une étude technique élaborée avec le concours du secteur de l'Enseignement supé-

rieur et de la Recherche scientifique et le centre de recherche scientifique en zones arides de Biskra.

L'importance des opérations de maintenance avec l'implication des entreprises de réalisation a été une nouvelle fois soulignée, dans le même contexte, par le ministre lors de son inspection de deux projets routiers, reliant Silet à Timiaouine (200 km) et à Tin-Zaouatine (160 km comme 1^{re} tranche).

Sur site, M.Ouali a mis l'accent sur l'accélération du rythme des travaux, sur le respect de la qualité de réalisation, conformément aux conditions définies dans les cahiers des charges, ainsi que sur la mobilisation des matériels techniques nécessaires, menaçant au passage de résiliation de contrat les entreprises défaillantes ou à l'origine de la perpétuation des souffrances endurées par les usagers de ces routes névralgiques.

Sur un autre plan, et afin de remédier au déficit accusé par la wilaya en matière de réalisation de routes, le ministre des Travaux publics a annoncé l'ouverture prochaine par trois entreprises nationales publiques de réalisation d'antennes au niveau de cette wilaya pour contribuer à la concrétisation des ambitieux

programmes du secteur dans la région. En s'enquérant du projet de route reliant la RN-1 aux villages de Seleskène et Tifert sur 50 km, le ministre a appelé à accorder davantage d'intérêt aux entreprises locales, en les encourageant, accompagnant et en leur donnant l'opportunité de contribuer aux projets de désenclavement des régions reculées.

Abdelkader Ouali a, en outre, inspecté le projet de route de contournement, sur le flanc Nord, de la ville de Tamanrasset, d'une distance de 16,5 km, et a, encore une fois, mis l'accent sur l'impératif respect de la qualité de réalisation.

Au terme de sa visite de travail de deux jours dans la wilaya de Tamanrasset, le ministre des Travaux publics a présidé une séance de travail avec les cadres locaux, au cours de laquelle il est revenu sur la nécessité de veiller au respect de la qualité et des délais de réalisation, ainsi que sur l'encouragement et l'accompagnement des entreprises de réalisation locales, avant de faire état d'un financement important de 130 milliards DA pour les projets du secteur dans cette wilaya (infrastructures routières et aéroportuaires et réalisation de structures).

Slim O./APS

Accession à l'OMC

Les Etats-Unis réitèrent leur engagement à soutenir l'Algérie

■ Les Etats-Unis ont réitéré leur engagement à accompagner l'Algérie dans son processus d'accèsion à l'OMC en promettant de lui apporter appui et assistance lors du 13^e round des négociations avec cette organisation, a indiqué à l'APS le secrétaire général du ministère du Commerce, Noureddine Zaït.

Par Salem K.

« **O**n a eu un engagement de la partie américaine à nous appuyer et à nous assister dans ce processus », a déclaré M. Zaït à l'issue de la 4^e session des discussions algéro-américaines sur l'Accord-cadre sur le commerce et l'investissement (Tifa) tenues à Washington. Il a également fait savoir que l'Algérie avait reçu plus d'une centaine de questions de la part des Etats-Unis dans le cadre des négociations sur l'accord commercial bilatéral lié au processus d'accèsion à l'OMC, ajoutant que les réponses à ces questions ont été finalisées. Cet accord bilatéral devrait donner un coup de pouce à l'Algérie pour accéder à cette organisation mondiale. Dans le cadre de ces négociations, la partie américaine a abordé la mesure prise par l'Algérie portant sur l'interdiction d'importation des médicaments dont l'équivalent est produit dans le pays, en considérant que cette mesure représente «des restrictions allant à l'encontre du principe de libre-échange». Ce à quoi la partie algérienne a apporté des clarifications en expliquant que ce dispositif vise à protéger l'industrie pharmaceutique naissante dans le pays, a ajouté M. Zaït, en précisant que cette question est toujours en suspens. Au cours de cette réunion, la partie algérienne a marqué sa désapprobation au classement de l'Algérie dans la liste des pays à surveiller en matière de propriété intellectuelle, a-t-il aussi indiqué. Le classement attribué à l'Algérie dans le rapport sur les droits d'auteur et

droits voisins, publié chaque année par les services du représentant américain au Commerce à la demande du Congrès américain, a fait l'objet de contestation lors de cette réunion, a souligné le secrétaire général du ministère du Commerce. «La réglementation algérienne en la matière est conforme aux normes internationales. En outre, l'Algérie est partie prenante dans les différentes conventions internationales relatives à la propriété intellectuelle», a-t-il tenu à préciser en ajoutant que «des efforts sont menés au niveau local pour lutter contre la piraterie et la contrefaçon et protéger les droits de propriété intellectuelle sur internet». Les deux parties ont convenu,



par ailleurs, de poursuivre les discussions sur l'ouverture d'une ligne aérienne Alger-New York. Cette 4^e session du dialogue commercial a été tenue, du côté algérien, par des représentants des ministères, respectivement, du Commerce, de l'Industrie et des Mines, de l'Energie, de

l'Agriculture et des Transports, et, du côté américain, par le sous-secrétaire d'Etat adjoint pour le Maghreb et l'Egypte, John Desrocher, et l'assistant du Représentant américain au Commerce (USTR). Les représentants des offices américains de l'aviation civile, du commerce

bilatéral, des marques et des brevets et de l'énergie ont également pris part à ces discussions qui ont aussi enregistré la participation des représentants des départements américains du Commerce, de l'Energie et de l'Agriculture. S. K./APS

Commerce et investissement

4^e session du dialogue algéro-américain à Washington

La quatrième session des discussions algéro-américaines concernant l'accord-cadre sur le commerce et l'investissement (Tifa) s'est ouverte vendredi à Washington. Les discussions qui se tiennent à huis clos au siège du Département d'Etat américain devraient davantage se concentrer sur la relance du commerce et de l'investissement entre les deux pays, dont les relations économiques sont centrées sur l'énergie. Pour l'Algérie, il s'agit de faire le point sur les échanges commerciaux bilatéraux qui se sont réduits du fait de la baisse des importations américaines de gaz et de pétrole. Il est question, notamment, de demander le renouvellement du système généralisé des préférences que les Etats-Unis accordent unilatéralement aux pays en développement pour les aider à placer leurs produits sur le marché américain avec des tarifs douaniers avantageux. C'est l'objet même des discussions : diversifier les échanges commerciaux en aidant l'Algérie à exporter ses produits, notamment agroalimentaires vers ce pays.

Le renouvellement de ce système tarifaire, dont a bénéficié l'Algérie en 2004 sans jamais l'utiliser, aurait besoin cependant de l'approbation du Congrès américain pour qu'il devienne effectif. L'accent sera mis également sur la question de l'accèsion de l'Algérie à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) qui négocie dans ce cadre un accord bilatéral avec les Etats-Unis. Il est attendu que les Etats-Unis réitèrent leur engagement à soutenir l'Algérie dans son processus d'adhésion à ce temple des négociations commerciales multilatérales. Le développement de l'agriculture sera également sur la table des discussions, une opportunité que l'Algérie veut saisir pour bénéficier de l'assistance technique américaine dans ce domaine. Sur ce chapitre, la partie algérienne va réaffirmer une fois de plus son attachement aux normes phytosanitaires et au principe de précaution pour défendre l'interdiction d'importation des organismes génétiquement modifiés (OGM) américains. «Il n'est pas question de renon-

cer à cette interdiction», confie à l'APS un membre de la délégation algérienne qui mène ces discussions. Par ailleurs, l'amélioration du climat des affaires en Algérie figurera parmi les principaux points de la négociation qui va constituer l'occasion pour la partie algérienne d'expliquer les différents dispositifs d'incitation à l'investissement mis en œuvre dernièrement et de répondre aux questions récurrentes des Américains concernant la règle dite 51/49 régissant l'investissement étranger et les mesures de recadrage du commerce extérieur. Les discussions prévues sur un jour sont conduites du côté algérien par des responsables des ministères de l'Industrie et des mines, du Commerce et des Affaires Etrangères et du côté américain par le bureau du représentant américain au commerce (USTR) qui fait partie de la branche exécutive du gouvernement fédéral américain en charge de la politique commerciale aux niveaux bilatéral et multilatéral.

Ali Y.

Pétrole

Le Brent à 40,38 dollars à Londres

Les prix du pétrole ont enregistré une hausse vendredi en fin d'échanges européens, confortés par les dernières prévisions de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) qui veut croire à un rééquilibrage du marché à partir de fin 2016. Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en mai valait 40,38 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en hausse de 33 cents par rapport à la clôture de jeudi. Sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour livraison en avril prenait 71 cents à 38,55 dollars. Les cours du Brent et du WTI, après un accès de faiblesse jeudi, se sont repris dans le sillage

de la publication vendredi du dernier rapport mensuel de l'AIE qui table sur une baisse de la production des pays non membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) en 2016. L'Agence note dans son rapport que «les prix bas et la baisse des investissements ont clairement commencé à avoir un impact sur la production de pétrole dans les pays non membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole», à commencer par les Etats-Unis, où l'Agence s'attend à une baisse de la production de 530 000 barils par jours (b/j) cette année. «Des éléments montrent que les prix pourraient avoir atteint un point bas», souligne aussi l'AIE,

qui précise que fin 2016, le surplus d'offre devrait être ramené à 0,2 million de barils par jour (mbj), contre encore 1,9 mbj au premier trimestre, ce qui devrait permettre d'achever le rééquilibrage en 2017. «Les prix du brut ont grimpé grâce au rapport haussier de l'Agence internationale de l'Energie qui a suggéré qu'un plancher pourrait avoir été atteint pour le pétrole», relevait Jasper Lawler, analyste chez CMC Markets, même s'il précisait que l'institution était restée prudente en disant que le pire n'était pas forcément passé pour les marchés pétroliers. Les cours bénéficiaient en outre de l'affaiblissement du dollar face à un euro propulsé par des com-

mentaires de la Banque centrale européenne (BCE) laissant entendre que la baisse des taux annoncée le jour même ne se poursuivrait pas forcément dans l'immédiat. Or, dans la mesure où les achats de matières premières sont libellés en dollars, tout affaiblissement du billet vert les rend moins onéreux pour les investisseurs munis d'autres devises, ce qui a tendance à soutenir les cours. Enfin, les investisseurs espéraient encore découvrir vendredi un nouveau recul du nombre de puits en activité aux Etats-Unis, dans des chiffres publiés par la société de services Baker Hughes. Plusieurs analystes se montraient toutefois circonspects

quant à une future baisse de la production américaine de brut, estimant que pour l'heure, les chiffres hebdomadaires du département américaine de l'Energie (DoE) n'avaient témoigné que d'une hausse quasi constante des réserves américaines de pétrole. Mais «nous pensons qu'à partir du début de la saison des déplacements estivaux, nous devrions commencer à voir une forte baisse des stocks de brut car la demande d'essence, qui est déjà forte (actuellement) pour cette période de l'année, augmentera», expliquait Fawad Razaqada, analyste chez City Index.

Tahar F.

Yémen / Arabie saoudite

Est-ce la fin du conflit un an après l'opération «Tempête décisive» ?

■ Les négociations directes – pour la première fois – entre l'Arabie saoudite, qui dirige une coalition militaire contre le Yémen depuis une année, et le mouvement Ansar Allah (Houthis), qui dirige la Résistance populaire dans ce pays, augurent-elles la fin du conflit fratricide qui a fait plus de 6 000 victimes à majorité des civils ? S'achemine-t-on enfin vers le triomphe d'une solution politique après les échecs des pourparlers menés jusque-là sous l'égide de l'ONU ?

Par Houria Ait Kaci

L'opinion yéménite quoique sceptique sur la réelle volonté de Ryadh de mettre fin à son agression, se demande si ce n'est pas une tactique pour gagner du temps et calmer le feu à ses frontières Sud, tout en étant favorable à ces négociations qui pourraient ramener la paix. «Le Yémen se trouve aujourd'hui à la croisée des chemins entre la paix et la poursuite de la guerre», estime un analyste politique yéménite.

Si des négociations ont été menées dans la capitale du Sultanat d'Oman, sous l'égide de l'ONU, entre Ansar Allah et ses alliés de l'ancien Président Ali Abdallah Saleh et l'Arabie saoudite, c'est la première fois qu'elles se déroulent directement entre l'Arabie saoudite et Ansar Allah. Elles ont eu lieu à la frontière entre les deux pays et non à Ryadh, à la faveur d'un échange de prisonniers (un officier saoudien contre sept membres d'Ansar Allah), effectué le 9 mars, suite à une initiative des tribus vivant des deux côtés de la frontière (Djizan, Assir, Nedjran qui appartenaient au Yémen avant leur conquête par l'Arabie saoudite en 1934). La partie yéménite a porté la guerre à l'intérieur de ces régions contre les positions de l'armée saoudienne, lui infligeant pertes humaines et matérielles.

Selon des sources yéménites informées, la rencontre entre les deux parties à l'initiative des tribus yéméno-saoudiennes ne s'est pas contentée d'un simple échange de prisonniers, mais a constitué de véritables négociations sur une trêve des attaques aux frontières par Ansar Allah contre un arrêt des bombardements aériens par les avions de la coalition saoudienne sur la capitale Sanaa, mais Ansar Allah a réclamé l'arrêt total des frappes contre le Yémen. Un Accord semble se confirmer sur le terrain des opérations militaires puisque l'on observe une accalmie totale aux frontières et une baisse d'intensité des raids de l'aviation saoudienne sur Sanaa et d'autres régions du Yémen, qui subissaient jusque-là plusieurs dizaines d'attaques quotidiennes. Un seul raid a été enregistré le 10 mars contre Sanaa et quelques-uns à Taez, El Maarib et Al Jawf où les forces yéménites ont également riposté en lançant des missiles et des roquettes, selon l'agence de presse SABA.



Si jusque-là les négociations de paix menées sous les auspices de l'ONU ont buté sur l'absence de volonté de l'Arabie saoudite de mettre fin à la guerre, en enfreignant une simple trêve humanitaire durant le mois de ramadhan, cette fois la situation semble avoir changé. Il n'est donc pas exclu que les négociations commencées aux frontières grâce aux tribus yéméno-saoudiennes, ouvrent plus de chance aux efforts de l'ONU pour un règlement définitif du conflit que les derniers pourparlers à Genève par l'intermédiaire de l'envoyé spécial Ismail Ould Cheikh.

Le ton de l'Arabie saoudite a changé vis-à-vis du conflit au Yémen et considère désormais Ansar Allah comme un mouvement politique avec qui il faut négocier. Le ministre saoudien des Affaires étrangères Adel Al Djoubair, lors de la dernière réunion le 7 mars, des ministres des Affaires étrangères des pays du Conseil de coopération du Golfe (CCG) en présence de leurs homologues jordanien et marocain, a soutenu la nécessité d'une solution politique au Yémen basée sur les résolutions ou les décisions du dialogue national inter-yéménite, de l'initiative du Golfe et de la Résolution 2216 du Conseil de sécurité de l'ONU.

Ces négociations aux frontières conduites par le porte-parole d'Ansar Allah, Mohamed Abdesselam, pour la partie yéménite, sont également soutenues par leur allié du parti du

Congrès populaire général, aile d'Abdallah Saleh, qui a, le premier plaidé pour négociations directes avec l'Arabie saoudite et non avec ses intermédiaires yéménites. Une source de ce parti a déclaré à l'agence de presse yéménite Khabar News qu'il «soutient la paix globale et tous les efforts pour mettre fin à la guerre et de l'agression sur le Yémen», mais que : «L'acceptation de la paix ne signifie pas renoncer à nous-mêmes et à la défense de notre patrie, qui est exposée aux pires formes d'agression et le siège imposé par mer, air et terre».

De nombreux observateurs yéménites s'accordent à dire que ces négociations qui représentent un premier pas positif vers l'arrêt total de la guerre

menée par l'Arabie saoudite et ses alliés signifient indéniablement la défaite de cette coalition face à la résistance et au courage légendaire du peuple yéménite face aux invasions étrangères. Cette guerre, lancée avec l'opération «Tempête décisive» le 26 mars 2015 a fait 6 100 morts, dont environ la moitié de civils, 2,5 millions de personnes déplacées, des millions de personnes soumises à la famine, aux maladies, et la destruction de toutes les infrastructures civiles. Les négociations portent également sur ce que l'Arabie saoudite devra verser pour la reconstruction du Yémen, pays le plus pauvre de la péninsule arabique.

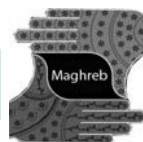
Malgré toute l'armada déployée et les aides américaines, anglaise et française, la coa-

lition saoudienne soutenue par les monarchies du Golfe et les USA n'a pu réaliser ses objectifs sur le terrain, cédant ses victoires annoncées à Al Qaida qui a par contre réussi à occuper plusieurs villes côtières du Sud Yémen, dont Aden où devait siéger provisoirement Abd Rebbou Mansour Hadi qui a fait appel à l'intervention de Ryadh pour le rétablir dans sa légitimité de Président.

Après plusieurs appels lancés pour la fin de cette guerre fratricide et injuste, il semble cette fois que les pressions de l'allié américain, de l'Union européenne, de la Russie, de l'Allemagne, auraient été plus insistantes et pesé sur la décision de la monarchie saoudienne pour négocier une issue politique au conflit. Au plan géopolitique, certains observateurs n'excluent pas que l'Arabie saoudite, puissance régionale sunnite, cherche à «damer le pion» à l'autre puissance, chiite, l'Iran, qu'elle a toujours accusé de soutenir les Houthis et de lui enlever une carte des mains.

En tout cas tous les analystes arabes et occidentaux s'accordent à souligner parmi les facteurs qui ont poussé Ryadh à changer de position, la situation «intenable» du royaume, sur le plan économique, (avec la chute de ses revenus pétroliers, à cause d'une guerre des prix de pétrole que l'Arabie saoudite a elle-même provoqué au sein de l'Opep, le coût faramineux de la guerre au Yémen) et au plan politique, les révoltes de tribus chiites, dans les régions pétrolières du royaume, surtout après l'exécution de la figure du leader de l'opposition chiite Cheikh Nimr. H. A. K.





Annulation de l'accord agricole UE-Maroc

Le Conseil de l'UE refuse de répondre aux questions «hypothétiques»

Le Conseil de l'Union européenne (UE) a refusé de commenter les procédures judiciaires dans l'affaire de l'appel introduit suite à l'annulation en décembre dernier de l'accord agricole entre l'UE et le Maroc par la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE), qualifiant les questions de certains eurodéputés sur le sujet d'«hypothétiques».

Par Mondji T.

«Le Conseil ne fait pas de commentaires sur des procédures judiciaires en cours et il n'a pas pour politique de répondre à des questions hypothétiques», a-t-il écrit dans sa réponse à une eurodéputé.

La chef de la diplomatie européenne, Federica Mogherini, avait réitéré dernièrement l'attachement de l'UE à la légalité internationale, affirmant que l'Union se conformera à la décision du Tribunal européen qui a annulé l'accord agricole entre l'UE et le Maroc conclu en 2012 au motif qu'il s'appliquait au Sahara occidental occupé. La CJUE a relevé également dans

son jugement que le Conseil de l'UE a manqué à son obligation de vérifier si l'exploitation des richesses naturelles du Sahara occidental se fait ou non au profit de la population de ce territoire. «Conformément à la décision du tribunal, l'UE tentera de recueillir des informations sur les points soulevés, à savoir les avantages de l'accord agricole pour la population locale (sahraouie) et l'utilisation des ressources naturelles», a indiqué la Haute représentante de l'UE aux Affaires étrangères et la politique de sécurité, Federica Mogherini, dans une réponse écrite à certains eurodéputés qui s'interrogeaient sur les mesures à prendre si la Cour de justice de l'UE (CJUE) venait à rejeter l'ap-



Ph : DR

appel introduit par le Conseil des Affaires étrangères de l'UE.

Le Conseil de l'UE a décidé, le 14 décembre dernier, de former un pourvoi à la suite de l'arrêt du Tribunal européen annulant l'accord agricole entre l'UE et le Maroc.

Le Conseil avait envisagé, au départ, de demander l'introduction de mesures provisoires sous la forme d'une suspension de l'exécution de l'arrêt afin d'assurer la sécurité juridique complète concernant les effets de l'accord, en attendant la décision finale de

la Cour de justice. Cependant, le Commissaire européen à l'Agriculture et au développement rural, Phil Hogan, a affirmé récemment que l'appel, introduit par le Conseil de l'UE suite à l'annulation de l'accord agricole UE-Maroc par la CJUE est «non suspensif».

Autrement dit, les produits originaires du Sahara occidental commercialisés auparavant sous le label frauduleux de «fabriqué au Maroc» ne peuvent plus entrer sur le marché de l'UE en vertu de la décision du Tribunal

européen. M. Hogan qui répondait à l'eurodéputé Salvatore Domenico Pogliese au nom de la Commission européenne avait assuré également que «l'UE travaille en vue d'une éventuelle régularisation de l'accord annulé, conformément aux exigences fixées par le Tribunal de l'UE», confirmant des informations faisant état, dès le début de l'année, de la volonté de l'UE de réviser l'accord agricole controversé conclu avec le Maroc.

Mondji T.

Par le biais d'un référendum

Ban Ki-moon est «déterminé» à prendre en compte l'avis des Sahraouis

Le Secrétaire général des Nations Unies, Ban Ki-moon, est «déterminé» et «décidé» à prendre en compte l'avis des Sahraouis par le biais d'une autodétermination, a affirmé vendredi, sur les ondes de RFI, l'universitaire Khadidja Mohsen Finan.

Ban Ki-moon, dont la tournée «n'a peut-être pas fait avancer le dossier, (...) semble quelque peu déterminé à venir au terme de ce conflit qui a maintenant 40 ans», a précisé l'enseignante à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, estimant que Ban Ki-moon «est déterminé et décidé à prendre en compte l'avis des Sahraouis par le biais d'une autodétermination». Elle a relevé, par ailleurs, la difficulté d'organiser le référendum d'au-

todétermination parce que, a-t-elle expliqué, «le Maroc bloque depuis la fin des années 1990».

Pour elle, à travers cette tournée dans les camps des réfugiés sahraouis et dans les territoires sahraouis libérés (Bir Lahlou), le SG de l'ONU tentera d'influencer le Conseil de sécurité et ceci montre, considère-t-elle, que «les Nations unies se trouvent dans une nouvelle posture».

Pour régler cette question de décolonisation, l'universitaire pense qu'il y a des pays qui «peuvent aider à cette sortie de crise», citant la France, l'Espagne et les Etats-Unis qui «sont du côté marocain». «Ce sont des pays qui peuvent amener les protagonistes à aller dans d'autres directions, en leur mettant en

avant la nouvelle situation géopolitique dans le Nord de l'Afrique, avec l'installation d'Aqmi et de Daech maintenant», a-t-elle expliqué, soulignant que «tout cela est explosif et qu'on doit absolument commencer par résoudre la question du Sahara occidental».

Pour elle, la population sahraouie (aux camps de réfugiés et dans les territoires occupés) se trouve dans une situation de «lassitude» en raison «d'absence de perspective».

Dans les camps de réfugiés sahraouis, Ban Ki-moon avait indiqué, samedi dernier, que sa visite lui a permis de constater de visu les «souffrances du peuple sahraoui et d'examiner les moyens de réaliser une avancée dans le

processus de règlement du conflit qui dure depuis plus de 40 ans». A Alger, il a affirmé que les Sahraouis «ont le droit à la dignité, à la protection de leurs droits humains et surtout à jouir de leur droit à l'autodétermination».

La dernière colonie en Afrique, le Sahara occidental a été déclaré en 1964 par l'ONU territoire non-autonome. Il a été occupé de force par le Maroc en 1975. Plusieurs rounds de négociations entre les parties en conflit, le Maroc et le Front Polisario, ont été organisés sous l'égide de l'ONU, mais ils butent sur la position de blocage de la partie marocaine en ce qui concerne l'organisation d'un référendum pour l'autodétermination du peuple sahraoui. Samah L.

Tunisie

Droit d'accès à l'information, loi adoptée

L'Assemblée des représentants du peuple (ARP) a adopté, vendredi soir, le projet de loi organique relatif au droit d'accès à l'information à une majorité de 123 députés avec une abstention et sans opposition. «Ce fut une naissance difficile d'une loi historique et un pas important franchi par le Parlement sur la voie de la consécration d'un des principes de la Constitution», a estimé le président de l'ARP, Mohamed Ennaceur.

Lors de la plénière de ce vendredi, les articles 31 et 41 dudit projet de loi organique ont suscité une controverse entre les députés, et ont été à l'origine de maintes suspensions de la séance en raison de l'absence de consensus autour des amendements proposés par certains blocs. Les articles 25 à 38, excepté l'ar-

ticle 31 objet de controverses, ont donc été adoptés par la majorité des députés et sans amendements. Pareillement pour ce qui est des articles 43 à 49 adoptés à la majorité des députés. Les articles 50 à 62 ont été, également, adoptés par la majorité des députés présents. Le chapitre 8 qui concerne la réutilisation des données publiques a été supprimé du texte, à l'issue d'un compromis.

L'article 58 du chapitre 9 a été révisé de manière à augmenter, de 500 dinars à 5 000 dinars, la valeur de l'amende appliquée pour tentative d'obstruction à l'accès à l'information.

Après l'adoption de l'article 62, les députés ont procédé au vote des articles 2 et 17 qui avaient été rejetés dans une première lecture. Le ministre de la

Fonction publique, Kamel Ayadi, a présenté, à cet effet, des amendements qui ont été approuvés par 116 voix pour l'article 2 et 123 voix pour l'article 17.

L'Assemblée a, également, adopté l'article 10 dans sa version initiale, après un compromis. Cet article concerne les modalités de présentation d'une demande d'accès à l'information.

Messahel s'entretient au Caire avec le ministre tunisien des Affaires étrangères

Le ministre des Affaires maghrébines, de l'Union africaine et de la Ligue des Etats arabes, Abdelkader Messahel, s'est entretenu jeudi au Caire avec le ministre tunisien des Affaires étrangères, Khamais

Jihnaoui. L'entretien a eu lieu en marge de la 145^e session du Conseil ministériel de la Ligue des Etats Arabes. Au cours de cet entretien, les deux ministres ont examiné la situation qui prévaut dans la région, et ont exprimé leur «profonde préoccupation face à l'expansion du terrorisme qui menace la stabilité des pays de la région». Ils ont également passé en revue les derniers développements intervenus en Libye et ont appelé les parties libyennes à «tout entreprendre pour accélérer la mise en œuvre de l'accord politique libyen et l'établissement du gouvernement d'union nationale à Tripoli». Les deux parties ont convenu de poursuivre leur concertation lors de la 8^e session des pays voisins de la Libye, prévue à Tunis le 22 mars 2016. D. I.

Coup-franc direct

Une polémique stérile

Par Mahfoud M.

Encore une fois, le nouveau venu en équipe nationale, le joueur de Lille, Benzia, s'est senti obligé de répliquer à certaines déclarations disant qu'il a choisi l'Algérie par défaut et qu'il ne l'aurait pas fait s'il avait une place en équipe de France. Que peut-on attendre encore une fois de telles déclarations qui ne peuvent, en aucun cas, changer la situation du joueur qui a fait un choix ferme et qui a opté définitivement pour les Verts ? En effet, il a prouvé sa bonne foi au tout début en promettant d'opter pour l'Algérie dès que la situation le lui permettra. Maintenant que l'attachant de Lille est officiellement avec la sélection nationale, rien ne pourra changer cette situation et de telles déclarations ne feront que le perturber. Le joueur a avoué qu'il était déjà imprégné par son pays d'origine, lui qui venait régulièrement voir sa famille à Oran et que cela est normal donc qu'il soit algérien de souche et d'esprit. Ceux qui souhaitent nager dans les eaux troubles ne changeront rien à cette situation car le choix est fait et Benzia ne reviendra, sûrement pas, en arrière. Les joueurs binationaux ne subissent aucune pression de l'Algérie pour y jouer de force et ont toute la latitude de choisir la sélection qui leur convient.

M. M.

Ligue 2 Mobilis (23^e journée)

L'OM reprend les commandes

L'O MÉDEA a repris seul les commandes de la Ligue II Mobilis, consécutivement à son succès à domicile face à la formation de la JSM Béjaïa qui continue à souffrir. Les gars du Titteri ont réussi l'essentiel avec ce succès (2/1) à domicile qui leur permet de retrouver cette place de leader à laquelle ils s'accrochent pour s'assurer d'une manière définitive l'accession en Ligue I. Il faut dire que cette place de leader a été décrochée surtout après le nul enregistré par le CA Batna chez l'OM Arzew sur le score de (2/2). Désormais, deux points séparent les deux teams qui restent quand même proches, l'une de l'autre. De son côté, l'ASO Chlef a, pratiquement, décroché de la lutte pour l'accession suite à sa défaite à Saïda face au MCS sur la plus petite des marges (1/0). Les Chéliens sont désormais en vacances et devront penser maintenant à la prochaine saison. Le Paradou AC s'est bien repris en l'emportant sur le score de (2/1) face à l'US Chaouia. Les Jaune et Bleu sont au pied du podium même s'ils ne font pas trop d'illusion quant à l'accession étant donné que le trio de tête s'est pratiquement détaché par rapport aux autres concurrents. Le CA Bordj Bou-Arreridj a enregistré une autre contre-performance à domicile, en s'inclinant sur le score de (3/2) face à l'AS Khroub. C'est une saison à mettre aux oubliettes pour les Bordjiens qui ratent complètement leur objectif qui était d'accéder en Ligue I mais qu'ils n'ont

pas pu réaliser malgré les moyens mis par la direction du club. Le CRB Ain Fekroun est revenu avec les trois points du succès de son déplacement à Boussaâda face à l'ABS. A noter que le match qui devait mettre aux prises le MC El Eulma à la JSM Skikda est reporté à une date ultérieure en raison des mauvaises conditions météorologiques qui n'ont pas permis de jouer le match au temps voulu, c'est-à-dire avant-hier.

M.M.

RÉSULTATS ET CLASSEMENT:

OMA- CAB	2-2
OM -JSMB	2-1
MCS- ASO	1-0
CABBA- ASK	2-3
PAC-USC	2-1
ABS- CRBAF	0-1

A El Eulma :
MCEE -JSMS (reporté pour cause d'intempéries)

	Pts	J
1). O. Médéa	44	23
2). CA Batna	42	23
3). USMBA	40	22
4). Paradou AC	35	23
5). ASO Chlef	33	23
6). MC Saïda	31	23
7). JSM Skikda	30	22
8). CABBA	29	23
9). JSM Béjaïa	28	23
—). US Chaouia	28	23
11). OM Arzew	27	23
—). AS Khroub	27	23
13). MCEE	26	22
—). CRBAF	26	23
15). A.Boussaâda	24	23
16). USMMH	18	22

Fédération algérienne de basket-ball Bouarifi : «Le basket féminin est loin du niveau africain»

LE PRÉSIDENT de la Fédération algérienne de basket-ball, (FABB), Rabah Bouarifi, a reconnu vendredi que la sélection nationale féminine n'a pas atteint le niveau escompté lors de sa participation aux différentes compétitions internationales lors de la saison écoulée. «Notre sélection féminine est capable de jouer les premiers rôles aux championnats arabe mais elle est encore loin du niveau africain, malgré tous les moyens mis à sa disposition», a estimé Bouarifi lors des travaux de l'Assemblée générale ordinaire (AGO) de la FABB qui se sont déroulés vendredi au siège du Comité olympique et sportif algérien à Alger. Le président de la FABB qui s'est montré «déçu» du niveau affiché par les joueuses algériennes, a tout de même souligné que l'équipe nationale féminine renoue avec la compétition internationale après plus de 10 ans d'absence et que deux «joueuses-cadres», à savoir Rachida Belaidi et Radia Fentazi, ont été blessées lors de la participation du «Cinq» algérien à l'Afrobasket-2015 et aux Jeux Africains de Brazzaville.

Coupes Africaines L'ESS en difficulté au Congo

■ L'Entente de Sétif dispute cet après-midi à Brazzaville le match aller comptant pour les seizièmes de finale de la Ligue des champions d'Afrique face à la formation congolaise de l'Etoile du Congo.

Par Mahfoud M.

Renouant avec la C1, l'Aigle Noir fera tout son possible pour réussir cette première manche avant la phase retour et prendre ainsi option pour la qualification au prochain tour. Mal en point en championnat et éliminés en Coupe d'Algérie, les Sétifiens mettront toutes leurs forces dans la bataille en compétition africaine pour tenter de se reprendre et jouer au moins pour un objectif bien précis. Toutefois, la mission ne sera pas facile pour les gars de la ville des Hauts-Plateaux, d'autant plus que le match vient dans un contexte quelque peu particulier avec le malaise que vit le club et qui s'accroît avec cette décision de la direction d'écartier deux joueurs que sont Ziaya et Belameiri pour motif disciplinaire. «Ziaya devait effectuer le déplacement au Congo avec l'équipe, mais il est resté chez lui, tout en éteignant son portable. Quant à Belameiri, il devait rester à Sétif pour poursuivre les soins, mais il a décidé de partir en France. Je ne veux plus voir ces deux joueurs à l'Entente», a indiqué le premier responsable du club des Hauts-Plateaux. Voilà donc une autre affaire qui risque d'influer sur la situation du club et son comportement lors de cette rencontre pourtant importante pour la formation qui sou-



PH. > D. K.

haite se reprendre et revenir en force par le biais de cette compétition internationale. Quoi qu'il en soit, le coach suisse de l'ESS, Geiger, tentera de concocter une tactique à même de lui permettre de revenir avec un résultat fort intéressant de ce déplacement à l'extérieur de ses bases.

Le CSC pour un coup d'éclat à Abuja

Pour sa part, la formation du CS Constantine se rend au Nigeria pour croiser le fer avec l'équipe de Nassarawa pour le compte de la manche aller des

seizièmes de finale de la Coupe de la Confédération africaine qui se joue en début d'après-midi à Abuja. Les Constantinois, qui reviennent fort en cette période après avoir souffert un long moment en championnat, souhaitent réussir ce match aller même si cela ne sera pas facile face à une équipe qui n'a pas l'habitude de jouer cette compétition africaine. Les coéquipiers de Bezzaz sont conscients de ce qui les attend lors de ce match et se donneront à fond pour revenir avec le meilleur résultat possible.

M. M.

Claudio Ranieri «Mahrez au FC Barcelone ? Ce ne sont que des rumeurs»

L'entraîneur de Leicester City, leader de la Premier League anglaise de football, Claudio Ranieri a qualifié de «rumeurs» les informations de presse annonçant son joueur algérien Riyad Mahrez en route vers le champion d'Espagne en titre, le FC Barcelone. «Mahrez au FC Barcelone ? Ce sont des rumeurs et simples spéculations

de presse. Mahrez restera avec nous. Ses coéquipiers et moi-même sommes concentrés sur le prochain match de championnat lundi contre Newcastle», a déclaré le technicien italien en conférence de presse. Que de bruits courent depuis un bon bout de temps annonçant l'international algérien comme la «priorité» de Barcelone en vue de la saison

prochaine. Le joueur, qui est en train de faire sensation avec son équipe en Premier League cette saison, a nié à son tour tout contact avec le club catalan, assurant qu'il «était concentré totalement sur le reste du parcours de Leicester en championnat», tout en souhaitant aider son équipe à gagner le titre de champion.

Tour international de Blida de Cyclisme (2^e étape) Barbari vainqueur, Wackerman en jaune

L'ALGÉRIEN Adil Barbari de l'équipe émiratie Nasr-Dubai a remporté la deuxième étape du Tour international cycliste de Blida, alors que l'Italien Luca Wackerman est toujours maillot jaune. L'Algérien a franchi la ligne d'arrivée de l'étape courue entre Blida-Djebabra-Blida (129 km) en 3h22:34, devant l'Erythréen Aron Debretsion (3h22:35) et son coéquipier de l'équipe, l'Italien Luca Wackerman. Ce dernier a conservé les maillots jaune de leader et rouge du meilleur sprinteur, alors que le maillot à pois du meilleur grimpeur est revenu à l'Erythréen Mehari Tesfatsion. Le maillot blanc du meilleur espoir a été porté par le Rwandais Areruya Joseph. Adil Barbari a signé par la même occasion la première victoire algérienne au Grand Tour d'Algérie 2016. Cette deuxième étape du Tour international de Blida, quatrième épreuve du GTAC-2016, a failli être annulée pour mauvaises conditions climatiques. Dès le début de l'étape, deux coureurs

algériens, Benrais Nadir du Club Sovac et Ghebghoub Ramzi (AS Sûreté nationale), se sont lancés en échappée, passant ensemble les villes d'Amrossa, Bouinen et Oued Slama. A l'entrée de Meftah (40 km), ce duo de tête s'est fait reprendre par le peloton, mené par les équipiers du maillot jaune qui roulaient à une vitesse de 43 km/h. Au pied de la montée de Djebabra, une ascension de 1^{re} catégorie, dix coureurs dont cinq Erythréens, quatre Rwandais et l'Italien Luca Wackerman, se sont détachés du peloton. Essayant de déstabiliser le maillot jaune, Luca Wackerman, Erythréens et Rwandais n'ont finalement pas pu prendre la large sur l'Italien qui a fait une montée facile. Effectuant une descente à plus de 90 km/h, l'Algérien Adil Barbari est arrivé à rattraper le groupe, avant de prendre la tête de la course, accompagné par l'Italien Wackerman et l'Erythréen Aron Debretsion. L'Algérien a franchi la ligne d'arrivée au sprint.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

ANDI

Forte baisse des déclarations d'investissement

L'AGENCE nationale de développement de l'investissement (ANDI) a enregistré, en 2015, une baisse de déclaration des projets d'investissement de l'ordre de 33% en valeur et de 20% en volume comparativement à 2014. Ainsi, 7.950 projets d'investissement d'un montant de 1.473,41 milliards de DA (mds DA) ont été déclarés en 2015, contre 9.904 projets de près de 2.200 mds DA en 2014, précise le bilan provisoire de cette agence. Sur l'ensemble de ces déclarations, 7.838 projets d'un montant de 1.360,3 mds DA ont été déclarés par des investisseurs nationaux (98,6% du total), contre 9.799 projets déclarés en 2014. Le reste, soit 112 projets d'un montant de 113,14 mds DA, porte sur des déclarations d'investissements en partenariat avec des étrangers (1,4% du total) contre 105 projets en 2014. L'ensemble des investissements déclarés ont un potentiel de création de 143.330 emplois directs: 128.379 emplois pour les investissements déclarés par les nationaux et 14.951 emplois par les investissements en partenariat.

Transport, Industrie et BTPH en tête

La quasi-totalité des projets déclarés relèvent du secteur privé avec 7.788 projets de près 1.140 mds DA (potentiel de création de 131.057 emplois), suivis de 146 projets publics de près de 298 mds DA (8.256 emplois) et de 16 projets mixtes de 36,2 mds DA (4.017 emplois). Concernant la nature de l'investissement, 4.638 projets déclarés portent sur de nouveaux investissements (853 mds DA), suivis de 3.135 projets d'extensions (596 mds DA), de 149 projets de réhabilitation (11,63 mds DA) et de 28 projets de réhabilitation-extension (13,13 mds DA). Par secteur d'activité, 2.572 projets déclarés (32,3% du nombre global des projets) d'un montant de 174,3 mds DA (11,8% du montant global des investissements déclarés) concernent les transports, 2.124 projets (26,8%) de 755,4 mds DA (51,3%) concernent l'industrie et

1.468 projets (18,47%) de 126,4 mds DA (8,6%) concernent le BTPH. Les filières industrielles les plus concernées sont l'agroalimentaire (613 projets), les matériaux de construction (409), la chimie-caoutchouc et plastique (372), l'industrie sidérurgiques, métallique, mécanique et électrique (344), l'industrie du bois et papier (185) et l'industrie textile (68). En outre, 55 projets déclarés concernent les mines et carrières, contre 27 pour l'industrie des cuirs et chaussures et 20 pour l'eau et l'énergie. Le secteur des services a enregistré 1.176 projets de 194,15 mds DA, suivi de l'agriculture (244 projets de 53,5 mds DA), du tourisme (232 projets de 140 mds DA) et de la santé (134 projets de 30,5 mds DA).

Le Sud demeure peu attractif aux investisseurs

Par région, le Nord-centre du pays vient en première position avec 2.756 déclarations d'investissements (538,32 mds DA et 51.729 emplois), suivi de la région nord-ouest avec 1.184 déclarations (238,71 mds DA et 26.272 emplois) et du nord-est avec 1.068 projets (209 mds DA et 18.834 emplois). Pour les Hauts Plateaux, le nombre de déclarations d'investissements a été de 1.098 projets pour les Hauts Plateaux-est (208,6 mds DA et 20.425 emplois), suivis des Hauts Plateaux-centre avec 441 projets (95,55 mds DA et 8.184 emplois) et des Hauts Plateaux-ouest avec 238 projets (27,91 mds DA et 3.614 emplois). Quant à la région Sud du pays, l'Andi a enregistré 771 déclarations d'investissements pour le Sud-est (129,64 mds DA et 10.881 emplois), suivi du Sud-ouest avec 291 déclarations (17,42 mds DA et 2.384 emplois) et du Grand Sud avec 103 projets déclarés (8,23 mds DA et 1.007 emplois). Créée en 2001 en remplacement de l'Agence de promotion, de soutien et de suivi de l'investissement (Apsi), l'Andi est l'organisme chargé de faciliter, promouvoir et accompagner les investisseurs en Algérie.

Halim N.

Léger rebond du prix du pétrole



Loumis

Djalou@hotmail.com

Commerce

Hausse des prix des produits alimentaires de base

■ La tendance des prix de détail des produits alimentaires de large consommation a enregistré une hausse significative en janvier 2016 par rapport au même mois de l'année 2015, a appris l'APS auprès du ministère du Commerce.

Par Khelil O.

«Par rapport au même mois de l'année 2015, des augmentations significatives ont été enregistrées pour certains produits» notamment l'ail, les lentilles, les viandes, l'oignon, les oranges, les pommes locales et le thé, note le relevé des prix à consommateurs des produits alimentaires de base élaboré par ce ministère. Ces hausses ont varié entre 3% et 73%, détaille la même source. Le panier des 18 fruits et légumes pris en compte par ce relevé ont vu leur prix moyen augmenter par rapport à janvier 2015 à l'exception de la tomate fraîche, la pomme de terre, la laitue, la courgette, la carotte, le poivron et le piment. Les hausses les plus significatives ont touché notamment l'ail local dont le prix moyen a flambé

à 573 DA/kg en janvier 2016 contre 332 DA en janvier 2015 (+73%), les oranges à 149 DA/kg contre 112 DA (+33%) et l'ail d'importation à 476 DA/kg contre 365 DA (+31%). Les autres hausses ont touché les bananes (+27%), les mandarines (+20%) et l'oignon vert et les pommes locales (+15%). Par contre, le prix de la tomate fraîche a connu une nette baisse annuelle pour s'établir à 60 DA/kg contre 98 DA (-39%), la courgette à 107 DA/kg contre 150 DA (-29%) et la pomme de terre à 47 DA/kg contre 60 DA (-22%). S'agissant des prix moyens des produits d'épicerie, les lentilles ont affiché la plus forte hausse à 189 DA/kg contre 146 DA (+29%), les pois chiches à 194 DA/kg contre 155 DA (+25%) et le thé à 527 DA/kg contre 448 DA (+18%). Les prix du concentré de tomate, café, riz

et pâtes alimentaires ont connu des hausses variant entre 6% et 13% en janvier 2016 par rapport au même mois 2015, tandis que ceux de la semoule, la farine et le sucre blanc sont restés relativement stables. Cependant, le prix moyen des haricots secs a baissé à 180 DA/kg contre 229 DA (-21%) entre les deux périodes de comparaison. Par ailleurs, les prix des viandes rouges ont connu une légère hausse: la viande bovine congelée a augmenté à 670 DA/kg contre 623 DA (+8%), la viande ovine locale à 1.328 DA/kg contre 1.315 DA (+2%) et la viande bovine locale à 1.007 DA/kg contre 997 DA/kg (+1%). Le prix moyen du poulet a enregistré une baisse pour s'établir à 331 DA/kg contre 349 DA (-5%) alors que les oeufs ont été vendus à 11 DA l'unité contre 12 DA (-11%).

K. O./APS

Tunisie/Ben Guerdane

Arrestation d'un neuvième terroriste et saisie d'armes

UN TERRORISTE supplémentaire a été arrêté, vendredi soir, à Ben Guerdane (sud-est), où les forces de sécurité tunisiennes poursuivent la traque du groupe armé auteur de l'attaque terroriste dans la même ville, indique-t-on, samedi, dans un communiqué officiel, cité par des médias.

«Dans le cadre de la poursui-

te de l'opération sécuritaire et militaire à Ben Guerdane, un terroriste a été arrêté dans la nuit du 11 mars 2016», soulignent les ministères de la Défense nationale et de l'Intérieur dans un communiqué conjoint.

La même source fait état de «la saisie de deux fusils Kalachnikov et de 7 chargeurs du même type» dans la ville, qui

connaît un retour progressif à la normale après l'assaut donné, lundi dernier à l'aube.

Une triple attaque terroriste a été perpétrée lundi dernier contre des sièges de la police et de la garde nationale et une caserne militaire à Ben Guerdane (Médenine).

Depuis le lancement de l'opération ayant permis de déjouer

ce projet terroriste sans précédent, le bilan s'élève à 49 terroristes qui ont été abattus et 9 autres arrêtés, en plus de la saisie d'importantes quantités d'armes et de munitions.

De grands renforts des différentes forces de sécurité, notamment le corps d'élite de l'armée, ont été dépêchés dans la région, où le couvre-feu a été décrété

entre 19h00 et 05h00. En plus de l'intensification des patrouilles terrestres et aériennes, les autorités tunisiennes avaient annoncé la fermeture des poste-frontières à Ras Jedir et Dehiba, les deux principaux points d'accès avec la Libye voisine.

Yanis T.